

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 1 de 6

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Visalys Core

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Kettenbach GmbH & Co. KG	
Rue:	Im Heerfeld 7	
Lieu:	D-35713 Eschenburg	
Téléphone:	+ 49(0) 2774/705-0	Téléfax: +49 (0)2774/705-66
e-mail:	info@kettenbach.com	
Interlocuteur:	Regulatory Affairs Manager	Téléphone: +49 (0)2774/705-0
Internet:	www.kettenbach.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

### Information supplémentaire

Destiné à un usage en dentisterie par du personnel qualifié

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) n° 1272/2008

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Cristobalite

Urethane diméthacrylate

Aliphatic Diméthacrylate

Aliphatic Triméthacrylate

Dibenzoylperoxide

2-(2-Hydroxy-5-méthylphényl)benzotriazole

Mention

Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 2 de 6

- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P321 Traitement spécifique (voir Mentions de danger sur cette étiquette).
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
14464-46-1	Cristobalite			5 - 50 %
	238-455-4			
	STOT RE 1; H372			
13760-80-0	Ytterbium (III) fluoride			5 - 30 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335			
confidential	Aliphatic Dimethacrylate			0 - 30 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H315 H319 H317 H335			
68909-20-6	highly dispersed silica			1-<10 %
confidential	Aliphatic Trimethacrylate			0 - 12.5 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
94-36-0	Dibenzoylperoxide			< 1 %
	Self-react. C, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H242 H319 H317 H400 H410			
2440-22-4	2-(2-Hydroxy-5-methylphenyl)benzotriazole			< 1 %
	Eye Irrit. 2B, Skin Sens. 1; H320 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 3 de 6

#### Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Traitement médical nécessaire.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de contact avec les yeux: Consulter un ophtalmologiste.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

##### Information supplémentaire

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
94-36-0	Peroxyde de dibenzoyl	-	5		VME (8 h)	
14464-46-1	Silices cristallines, cristobalite	-	0,05 a		VME (8 h)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'hygiène

Les précautions habituelles dans le cas de manipulation de produits chimiques doivent être respectées.

##### Protection des yeux/du visage

Lunette de protection.

##### Protection des mains

Gants

Matériau approprié:

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 4 de 6

Caoutchouc butyle.,NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel),.PVC (Chlorure de polyvinyle).

Matériau déconseillé:  
NBR (Caoutchouc nitrile).

#### Protection de la peau

Vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

N' est pas nécessaire.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

N' est pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	blanc, beige clair
Odeur:	Presque sans odeur.

#### Modification d'état

Point d'éclair:	> 100 °C
Densité (à 23 °C):	ca. 1,75 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Viscosité dynamique: (à 23 °C)	ca. 12000 mPa·s

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

### 10.5. Matières incompatibles

Générateur de radicaux. Agents réducteurs.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans le cas d' une utilisation conforme au règlement.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

#### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau : Effet irritant sur l'oeil:

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune indication expérimentale relative à la mutagénité in vitro disponible.

#### Expériences tirées de la pratique

#### Observations relatives à la classification

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Peut provoquer une allergie cutanée.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 5 de 6

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Matériau durci Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente. Matériau non durci Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070799 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; déchets non spécifiés ailleurs

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

200301 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux en mélange

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

200301 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; autres déchets municipaux; déchets municipaux en mélange

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre (ADR/RID)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport fluvial (ADN)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport maritime (IMDG)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation nationale

Classe risque aquatique (D):

1 - présente un faible danger pour l'eau

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Modifications

Update 2018-05-23

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Visalys Core

Date de révision: 19.09.2019

Code du produit: 217

Page 6 de 6

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*